

# Catalogue **VACANCES**

AUTOMNE  
HIVER  
PRINTEMPS  
**2026/2027**



Comme chaque année, à l'approche de l'automne, la Fédération APAJH vous propose son catalogue de séjours adaptés pour une période allant des vacances de Toussaint 2026 à celles de février 2027, soit du 17 octobre au 20 février 2027. Car tout autant que pour les vacances d'été, chacun de nous, qu'il soit en situation de handicap ou pas, doit pouvoir, s'il le souhaite, partir en vacances et se reposer à d'autres périodes de l'année.

Ainsi après avoir accueilli près de 1500 vacanciers dans nos séjours estivaux, dont deux étaient des séjours familiaux, la Fédération APAJH vous propose une offre « automne-hiver » composée de 14 séjours d'une durée comprise entre 5 à 12 jours. Nous souhaitons que chacun puisse y trouver une réponse correspondant à ses attentes tant en termes de souhaits et d'envies qu'en termes de période.

Si tel n'est pas le cas, l'équipe du Service accompagnement loisirs est là pour vous conseiller, vous accompagner et répondre à vos demandes particulières afin de bâtir avec vous et pour vous un séjour sur mesure.

A tous, nous souhaitons un bel automne, un merveilleux hiver et sommes heureux de pouvoir y contribuer.

**Éric BAUMIÉ**  
Administrateur,  
Délégué du Pôle Vie Sociale  
Fédération APAJH

- Agrément "Vacances Adaptées Organisées" arrêté n° 2025-04 du 05 mai 2025.
- Créée en 1962, l'APAJH est reconnue d'utilité publique depuis 1974.
- Agrément national de Jeunesse et d'éducation populaire.
- Immatriculation ATOUT France IM 075 12 0094 du 05/03/2024.
- Affiliée à la Jeunesse au Plein Air.
- Membre de L'ESPER (L'Économie Sociale Partenaire de l'École de la République)
- Membre du CNCPH.
- Membre du CFHE.
- Convention chèques vacances : 040772E001P001.
- Membre de l'UNAT Ile-de-France.
- Membre du CNLTA.



# Sommaire

|                                                                                                         |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Les finalités des loisirs et des vacances                                                               | 04 |
| La charte de qualité                                                                                    | 05 |
| Les différents autonomies des personnes en situation de handicap                                        | 05 |
| • Évasion automnale au bout du monde Breton (Séjour enfant) - Le Conquet - Finistère (29)               | 06 |
| • Séjour au coeur de l'Anjou (Séjour enfant) - Segré - Maine-et-Loire (49)                              | 07 |
| • Séjour au coeur de l'Anjou - Segré - Maine-et-Loire (49)                                              | 08 |
| • Magie des marchés et traditions d'Alsace - Strasbourg - Alsace (86)                                   | 09 |
| • Évasion nature au coeur des Cévennes - Montdardier - Gard (30)                                        | 10 |
| • Vallée des lacs Vosgienne - Une parenthèse nature pour clore l'année - Xonrupt-Longemer - Vosges (88) | 11 |
| • Hiver au coeur des Trièves - Saint-Maurice-En-Trièves - Isère (38)                                    | 12 |
| • Saint-Flour, escapade hivernale au coeur du Cantal (Séjour enfant) - Saint Flour - Cantal (15)        | 13 |
| • Plémet en fête, escapade de fin d'année - Plémet - Côtes-d'Armor (22)                                 | 14 |
| • Escapades hivernales dans les Trièves - Saint-Maurice-En-Trièves - Isère (38)                         | 15 |
| • Hiver au coeur de la vallée des vacs Vosgienne - Xonrupt-Longemer - Vosges (88)                       | 16 |
| • Le Chenex - Entre lacs et montagnes - Saint Paul en Chablais - Haute-Savoie (74)                      | 17 |
| Conditions Générales                                                                                    | 19 |

# Les finalités des loisirs et des vacances

## Les loisirs et les vacances : une réalité humaine, sociale, culturelle et économique

Les loisirs, les vacances sont des temps privilégiés de détente, d'enrichissement, de découverte, d'apprentissage, de rupture avec le cadre habituel, d'épanouissement personnel.

Cependant, bien que reconnu comme un droit pour tous, les loisirs et vacances sont le reflet des évolutions de notre société et donc, trop souvent, le miroir des inégalités sociales.

Pour les enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, les loisirs et vacances constituent, au même titre, des espaces irremplaçables d'expérience personnelle et de socialisation.

Les centres de loisirs et de vacances labellisés APAJH ont démontré leur savoir-faire et leur capacité d'innovation sociale.

L'engagement citoyen de l'APAJH : "Permettre à tout citoyen en situation de handicap de réaliser ses choix de vie, sans exclusion, avec les adaptations et les accompagnements nécessaires".

L'accès aux loisirs et aux vacances s'inscrit dans la même logique d'inclusion sociale et d'acceptation des singularités de chacun.

## Les séjours APAJH : les orientations données à nos actions

- **Favoriser l'intégration, les rencontres et les échanges.** Cela se traduit par des groupes à petits effectifs, des équipes d'adultes compétentes, motivées et expérimentées, porteuses des valeurs de l'APAJH.
- **Offrir des conditions de vie et des activités permettant à chacun de réaliser son projet.** Cela se traduit par : une attention à la vie quotidienne où alternent vie privée, choix personnel et vie collective, activités négociées et organisées, mais aussi possibilité de ne "rien faire".
- **Accueillir les participants sur des lieux d'accueil qui favorisent la découverte.** Cela se traduit par : des rencontres multiples sur place ; une équipe d'animation qui sait utiliser le milieu d'accueil, s'ouvrir sur l'extérieur.
- **Assurer un accompagnement de qualité.** Cela se traduit par : des relations avec les familles et les établissements, un réel travail en amont de l'organisateur avec l'équipe, une organisation matérielle maîtrisée.
- **Organiser le fonctionnement des séjours pour que chacun puisse y trouver son espace de liberté.** Cela se traduit par le travail de l'équipe d'encadrement qui sollicite et sensibilise, aménage, propose du "sur mesure".
- **Recruter des directeurs, des animateurs attentifs aux demandes et aux intérêts des vacanciers.** Cela se traduit par une réflexion préalable des équipes sur les personnes en situation de handicap ; des relations de confiance et d'écoute.

Bien que les séjours APAJH soient un moment privilégié dans la conquête de l'autonomie sociale, les équipes ne peuvent se substituer aux choix et aux responsabilités des parents et des professionnels des établissements.

L'APAJH, association complémentaire de l'éducation, prône les valeurs de la laïcité et de la citoyenneté. Elle agit pour l'inclusion et l'accessibilité à tout, partout, pour tous et avec tous.

L'APAJH Accompagnement-Loisirs, se veut organisateur engagé dans la vie sociale, culturelle et éducative, en défendant une conception des loisirs et des vacances, plaçant l'enfant, le jeune ou l'adulte au centre du dispositif.

**Nous rappelons que nos séjours ne sont pas des centres médico-sociaux et qu'il n'y a ni équipe médicale sur place ni veilleur de nuit.**

# La Charte de Qualité

## Article 1

Le projet de séjour est formalisé, écrit, disponible à tous.

## Article 2

L'information est claire, précise et adaptée, elle concerne tous les domaines : de l'organisateur au centre de vacances.

## Article 3

Les conditions d'accueil respectent :

- Les réglementations en vigueur en matière sécurité, d'hygiène et d'accessibilité.
- Les besoins particuliers de chaque vacancier en fonction de sa situation de handicap.

## Article 4

L'encadrement est garant du respect des valeurs, inclusion, laïcité, citoyenneté, autonomie, humanisme, et des objectifs généraux de l'APAJH, épanouissement des personnes, favoriser les échanges et les rencontres, réaliser son projet de vacances, accepter les différences, vivre à son rythme, pratiquer des activités de loisirs.

## Article 5

La composition de l'équipe d'encadrement et d'animation tient compte de l'autonomie des vacanciers : de 1 animateur pour 1 vacancier "dépendant" à 1 animateur pour 4 vacanciers "autonomes". La majorité des personnels d'encadrement sont diplômés du secteur de l'animation socio-culturelle (BAFD pour les responsables, BAFA pour les animateurs), ou en cours de formation, ou ont une expérience d'animation. PSCI, BNS, ou diplômes, au moins équivalents, du secteur médico-social sont les compétences exigées sur chaque centre en fonction des publics accueillis.

## Article 6

Le suivi sanitaire des vacanciers, dans le plus strict respect de leur dignité, est placé sous la responsabilité du responsable de séjour. Si le groupe de vacanciers dépasse quinze personnes, un assistant sanitaire titulaire reçoit sub-délégation de ce suivi.

## Article 7

Un questionnaire de satisfaction est disponible auprès du séjour afin que le vacancier avec sa famille ou son encadrement puisse nous indiquer ce qui lui a le plus plu ou moins plu afin d'améliorer nos séjours.

## Article 8

L'organisateur sollicite les familles, la personne en situation de handicap, les éducateurs des établissements pour leurs avis, critiques et suggestions et les associe à la recherche d'une amélioration de la qualité des séjours.

## Article 9

Évaluations et bilans des séjours sont obligatoires et mis à disposition de l'organisme gestionnaire et des futures équipes.

## Article 10

En cas de non respect de la présente charte, l'organisateur s'expose au retrait du label APAJH.

**NB :** Le séjour de vacances n'est pas un établissement médico-social et n'a pas, a priori, de visée thérapeutique. Toutefois la présence possible de professionnels des secteurs éducatif, médico-social ou sanitaire, aide à la prise en compte adaptée de la situation particulière des personnes en situation de handicap.

# Les différentes autonomies des personnes en situation de handicap

Les Centres de vacances et les équipes d'encadrement sont organisés en fonction du niveau d'autonomie des vacanciers. Ces niveaux d'autonomie sont définis selon des critères spécifiques à la fédération APAJH, à savoir :

## Autonomes

Personnes qui, dans les gestes de la vie quotidienne, sont capables de manger, s'habiller, se laver sans l'aide extérieure d'une tierce personne. Elles s'expriment sans difficulté et possèdent une bonne compréhension générale des sujets dont on parle. Il suffit de surveiller de loin l'entretien de son linge et de s'assurer qu'elles se lavent bien et se changent. Ce sont souvent des personnes qui travaillent en ESAT. La présence de l'encadrement est discrète.

## Semi-autonomes

Personnes qui, dans les gestes de la vie quotidienne, demandent une aide extérieure relative pour se laver, s'habiller et plus rarement manger. Elles demandent une surveillance plus suivie. Ce sont des personnes qui sont souvent accueillies en foyer occupationnel. Elles ne peuvent pas assurer une production de travail. Leur langage est souvent limité. Compréhension générale mais langage pauvre. Elles ont quelques difficultés à s'exprimer.

## Dépendants

Personnes qui ont besoin, dans les gestes de la vie quotidienne, d'une tierce personne en permanence auprès d'elles. Elles ont besoin d'un encadrement rapproché et permanent et nécessitant des locaux et matériels appropriés (demandent un suivi constant, de tous les instants). Il faut leur donner à manger, les laver, les habiller. Elles ne parlent généralement pas et ont une capacité à se faire comprendre par une communication non verbale et très complexe. Elles sont accueillies, généralement, toute l'année dans des établissements. Certaines sont valides mais la grande majorité est en fauteuil.

## Polyhandicap et personnes en fauteuil roulant

Personnes dépendantes, souvent IMC (Infirme Moteur Cérébral) ou polyhandicapées (handicap mental et handicap physique associés).



# Évasion automnale au bout du monde Breton (Séjour enfant)

Le Conquet

Finistère (29)

Séjour d'automne aux confins de la Bretagne, entre nature sauvage et grand large.



## Dates

Du 17/10/2026 au 24/10/2026 (7 nuits)  
Du 24/10/2026 au 31/10/2026 (7 nuits)



## Tarif

2 100 €



## Dates

Du 17/10/2026 au 31/10/2026 (14 nuits)



## Tarif

4 100 €



## Accueil

6 Adultes : autonomes, semi-autonomes et dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un directeur et de 3 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie..



## Lieu de vie

Les vacanciers seront accueillis dans des gîtes confortables, proposant des chambres simples, situés à proximité du centre du Conquet et du bord de mer. Le cadre paisible et authentique de la côte bretonne offrira un environnement idéal pour un séjour ressourçant et convivial.



## Activités possibles

Durant ce séjour d'automne, vous partirez à la découverte de la Bretagne à travers des balades côtières le long du littoral, la visite du port du Conquet et de la pointe Saint-Mathieu, ainsi que la découverte des traditions bretonnes à travers ses chants, ses contes et sa gastronomie. Une excursion sur l'île d'Ouessant ou de Molène (selon la météo) viendra enrichir ce programme, ponctué d'activités manuelles et culinaires autour des produits régionaux, ainsi que de jeux et de veillées conviviales au gîte. Un séjour équilibré entre nature, culture et détente, pour vivre pleinement l'esprit breton !.



## Transport

Voyagez en minibus depuis Paris jusqu'au centre, puis transfert jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté. Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

## Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

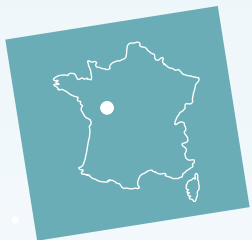
\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.

Séjour enfant



FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES



## Séjour au cœur de l'Anjou (Séjour enfant)

Segré

Maine-et-Loire (49)

Venez découvrir l'authenticité et la sérénité de l'Anjou lors d'un séjour inoubliable au Relais de Misengrain.



### Dates

Du 24/10/2026 au 31/10/2026 (7 nuits)



### Tarif

1 500 € Semi Autonome | 1 700 € Dépendant \*



### Accueil

12 Mineurs : semi autonomes et dépendants dont PMR.



### Animation

L'équipe est composée d'un responsable et de 7 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



### Lieu de vie

Situé dans le Maine et Loire à 40 kms d'Angers et au carrefour de 3 autres départements : Ille et Vilaine (rennes 80 kms), Loire Atlantique (Nantes 80 kms) et Mayenne (Laval 50 Kms), le Relais de Misengrain vous accueille dans un environnement reposant au sein d'un parc verdoyant de 2 hectares dans la vallée de Misengrain. Chambres de 2 lits, pour chacune, une salle de bain avec WC.



### Activités possibles

Vous pourrez profiter de randonnées dans la campagne angevine, découvrir les paysages pittoresques ou participer à des ateliers créatifs. Des moments de détente vous attendent également, avec des activités de relaxation et des jeux en plein air. Vous aurez l'occasion de visiter les charmants villages alentours et d'explorer la riche culture locale. Des sorties thématiques et des animations seront également proposées tout au long de votre séjour.



### Transport

Voyagez en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté. Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

### Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.  
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

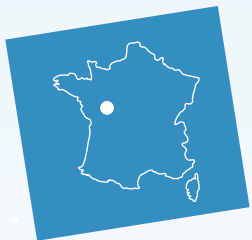
\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.

Séjour enfant



FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES



# Séjour au cœur de l'Anjou

Segré

Maine-et-Loire (49)

**Venez découvrir l'authenticité et la sérénité de l'Anjou lors d'un séjour inoubliable au Relais de Misengrain.**



## Dates

Du 24/10/2026 au 31/10/2026 (7 nuits)



## Tarif

1 500 € Semi Autonome | 1 700 € Dépendant \*



## Accueil

12 Adultes : semi autonomes et dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un responsable et de 7 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



## Lieu de vie

Situé dans le Maine et Loire à 40 kms d'Angers et au carrefour de 3 autres départements : Ille et Vilaine (rennes 80 kms), Loire Atlantique (Nantes 80 kms) et Mayenne (Laval 50 Kms), le Relais de Misengrain vous accueille dans un environnement reposant au sein d'un parc verdoyant de 2 hectares dans la vallée de Misengrain. Chambres de 2 lits, pour chacune, une salle de bain avec WC.



## Activités possibles

Vous pourrez profiter de randonnées dans la campagne angevine, découvrir les paysages pittoresques ou participer à des ateliers créatifs. Des moments de détente vous attendent également, avec des activités de relaxation et des jeux en plein air. Vous aurez l'occasion de visiter les charmants villages alentours et d'explorer la riche culture locale. Des sorties thématiques et des animations seront également proposées tout au long de votre séjour.



## Transport

Voyagez en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté. Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €

## Dossiers d'inscription à retourner à :

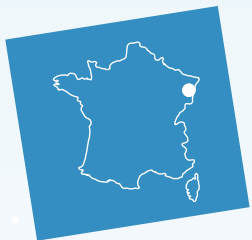
Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.  
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



# Magie des marchés et traditions d'Alsace

Strasbourg

Alsace (86)

Venez vous immerger dans l'enchantement des fêtes de fin d'année !



## Dates

Du 02/12/2026 au 06/12/2026 (4nuits)



## Tarif

1 500 € \*



## Accueil

8 adultes : Autonome, semi-autonomes et dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un responsable et de 4 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



## Lieu de vie

Hébergement en hôtel confortable, en chambre double avec sanitaires privatifs. Idéalement situé à proximité du centre de Strasbourg, il constitue un point de départ parfait pour explorer la ville historique et ses célèbres marchés de Noël.

Vous prendrez vos repas au restaurant de l'hôtel, où une équipe engagée et passionnée vous fera découvrir des créations gourmandes élaborées avec envie et savoir-faire.



## Activités possibles

Durant ce séjour, vous pourrez vous plonger dans l'atmosphère féérique des marchés de Strasbourg, admirer les illuminations et décorations de la ville, et déguster les spécialités gastronomiques alsaciennes. Vous pourrez également flâner dans le centre historique de Strasbourg, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, et découvrir les traditions locales à travers des visites culturelles et artisanales. Enfin, des moments conviviaux et des activités manuelles au sein de l'hébergement vous permettront de prolonger la magie du séjour.



## Transport

Voyagez en TGV depuis Paris Gare de l'Est jusqu'à Strasbourg.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

## Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

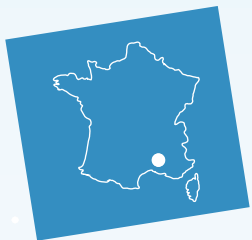
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



# Évasion nature au cœur des Cévennes

Montdardier

Gard (30)

Évasion alpine entre lac et sommets.



## Dates

Du 22/12/2026 au 02/01/2027 (11 nuits)



## Tarif

3 100 € Semi Autonome | 3 400 € Dépendant \*



## Accueil

15 Adultes : semi autonomes et dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un responsable, de son adjoint et de 11 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



## Lieu de vie

Le centre, entièrement rénové, se trouve en pleine nature, au cœur des Cévennes. À mi-chemin entre le Vigan et Ganges (10 km), Montpellier est à 60 km et Nîmes à 77 km. Tout de plain-pied, il propose des chambres adaptées (2 lits avec sanitaires PMR), une grande terrasse et plusieurs salles.



## Activités possibles

Pendant ce séjour hivernal, vous pourrez découvrir les Causses et les Cévennes à travers des balades et des excursions hivernales, visiter les marchés de Noël et profiter des animations locales. Partager des moments conviviaux lors de soirées festives animées par des jeux et de la musique.



## Transport

Voyagez en TGV depuis Paris Gare de Lyon jusqu'à Montpellier, puis transfert en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 150 €.

## Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

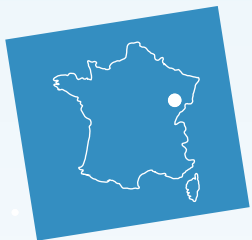
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



# Vallée des lacs Vosgienne

## Une parenthèse nature pour clore l'année

Xonrupt-Longemer

Vosges (88)

Au cœur des Vosges enneigées, Xonrupt-Longemer vous invite à vivre des fêtes de fin d'année entre lacs gelés, forêts givrées et montagnes.



### Dates

Du 22/12/2026 au 02/01/2027 (11 nuits)



### Tarif

3 100 € Semi Autonome | 3 400 € Dépendant \*



### Accueil

11 Adultes : semi-autonomes et dépendants dont PMR.



### Animation

L'équipe est composée d'un responsable et de 7 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



### Lieu de vie

Le centre, niché entre lacs et forêts, dispose d'un hébergement confortable et adapté aux besoins de chacun. Notre chalet, entièrement pensé pour les Personnes à Mobilité Réduite, vous attend avec ses 8 chambres, une salle polyvalente et une cuisine entièrement équipée. Ce chalet moderne, offre un cadre confortable et chaleureux, propice à la convivialité et à la détente. Il promet une expérience authentique au cœur d'un environnement naturel exceptionnel, entre lacs et montagnes. Chambres doubles ou triples.



### Activités possibles

Au programme, de belles balades hivernales autour des lacs de Gérardmer, Longemer et Retournemer, à la découverte d'une nature enneigée et préservée. Les vacanciers auront aussi l'occasion de rencontrer des artisans locaux et de visiter des ateliers de bois, confitures, fromagerie ou verrerie. Des moments de jeux de plein air dans la neige, de veillées au coin du feu et de dégustations de spécialités hivernales viendront agrémenter les journées. Les après-midis seront également rythmés par des activités créatives et sensorielles telles que la peinture, la musique ou la découverte de la nature en hiver, sans oublier la participation à la vie locale et aux festivités de fin d'année selon les événements du moment.



### Transport

Voyagez en train depuis Paris jusqu'à Épinal, puis transfert en minibus jusqu'au centre de Xonrupt-Longemer.

Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

### Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

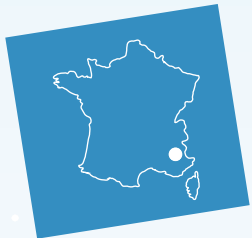
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



# Hiver au cœur des Trièves

Saint-Maurice-En-Trièves

Isère (38)

Un écrin enneigé où nature préservée et ambiance chaleureuse se mêlent pour des fêtes d'hiver inoubliables au cœur des Alpes.



## Dates

Du 22/12/2026 au 02/01/2027 (11 nuits)



## Tarif

3 100 € Semi Autonome | 3 400 € Dépendant \*



## Accueil

10 Adultes : semi-autonome - dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un responsable, de son adjoint, de 9 animateurs, d'un agent technique. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



## Lieu de vie

Au cœur d'un paysage hivernal féérique, Saint-Maurice-en-Trièves vous accueille avec ses vues splendides sur les montagnes enneigées. Le centre propose 17 couchages accessibles PMR avec sanitaires privatifs au rez-de-chaussée : une chambre individuelle et huit chambres doubles.

Un espace chaleureux vous attend : salle à manger conviviale, salon et coin canapé douillet pour se retrouver autour d'un chocolat chaud, et terrasse aménagée pour profiter de l'air pur hivernal. Des salles de rencontre et un vidéoprojecteur complètent l'offre pour partager des moments festifs et conviviaux.



## Activités possibles

Au cours de ce séjour hivernal, les vacanciers auront l'occasion de profiter de balades adaptées dans la nature enneigée, de découvrir les traditions locales à travers des visites culturelles, de participer à des ateliers manuels et créatifs sur le thème de l'hiver, et de partager des moments conviviaux lors de soirées festives animées par des jeux et de la musique.



## Transport

Voyagez en TGV depuis Paris Gare de Lyon jusqu'à Grenoble, puis transfert en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 150 €.

## Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



## Saint-Flour, escapade hivernale au cœur du Cantal (Séjour enfant)

Saint Flour

Cantal (15)

Au cœur du Massif central enneigé, à Saint-Flour, l'hiver offre aux enfants des vacances actives et ressourçantes, entre veillées au coin du feu et grand air glacé.



### Dates

Du 22/12/2026 au 02/01/2027 (11 nuits)



### Tarif

2 900 € Autonome | 3 100 € Semi Autonome | 3 400 € Dépendant \*



### Accueil

6 Mineurs (6 ans - 17 ans) : autonomes, semi-autonomes et dépendants dont PMR.



### Animation

L'équipe sera composée d'un responsable, et de 3 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



### Lieu de vie

Les enfants seront hébergés dans un centre confortable et moderne, proposant des chambres individuelles avec sanitaires et douches privatives dans chacune d'elle, garantissant intimité et confort tout au long du séjour.

Les repas seront préparés sur place par l'équipe du centre, et pris dans une salle à manger conviviale, favorisant les échanges et la bonne humeur.

De grands espaces extérieurs sécurisés permettront aux enfants de profiter pleinement des activités de plein air.



### Activités possibles

Cet hiver, les enfants profiteront de ski adapté à tous les niveaux, de balades à cheval au centre équestre, de randonnées dans le Massif central enneigé, d'ateliers créatifs au coin du feu et de jeux de groupe en plein air, dans un cadre sécurisé et chaleureux.



### Transport

Voyagez de Paris en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 230 €.

### Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

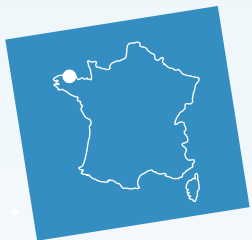
\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.

**Séjour enfant**



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



# Plémet en fête, escapade de fin d'année

Plémet

Côtes-d'Armor (22)

Découvrez la Bretagne à Plémet, cet hiver au coin du feu. Entre campagne givrée et embruns iodés, vivez un séjour cocooning où se mêlent balades vivifiantes, marchés de Noël bretons et douceur des longues soirées d'hiver.



## Dates

Du 22/12/2026 au 02/01/2027 (11 nuits)



## Tarif

3 100 € Semi Autonome | 3 400 € Dépendant \*



## Accueil

10 Adultes : semi-autonomes et dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un responsable, de son adjoint, de 6 animateurs, d'un cuisinier et d'un agent technique. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



## Lieu de vie

Le centre La Hersonnière se trouve sur 2 hectares de verdure, au cœur de la Bretagne, à proximité de la RN 164. Il est composé de deux bâtiments de plain-pied, entièrement rénovés, offrant 19 chambres spacieuses (1 à 2 lits) avec coin toilette. Les espaces communs incluent une salle à manger, des salles d'activités et une cuisine. Le centre est également adapté pour accueillir des couples et propose un cadre sécurisé et confortable.



## Activités possibles

Ce séjour d'hiver propose une riche palette d'activités féeriques. Balades hivernales, découvertes de la vallée du Ninian, le Vaublanc, anciennes forges, forêts givrées de Loudéac et de Brocéliande, lac de Guerlédan enveloppé de brume. Musée des métiers, le Cap-Fréhel battu par les vents, Saint-Malo illuminé de Noël, Dinan et ses marchés de fêtes. Jeux au coin du feu, équitation, sorties diverses à la journée. Participation aux fêtes locales et animations de Noël. Soirées à thème, veillées conviviales et esprit de fin d'année..



## Transport

Voyage de Paris en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

## Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

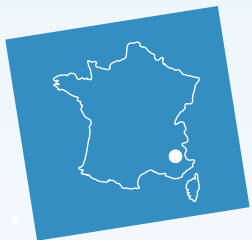
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



# Escapades hivernales dans les Trièves

Saint-Maurice-En-Trièves

Isère (38)

Plongez dans un décor féerique où paysages enneigés et moments chaleureux se conjuguent pour un séjour d'hiver unique au cœur des Alpes.



## Dates

Du 13/02/2027 au 20/02/202 (6 nuits)



## Tarif

1 500 € Semi Autonome | 1 850 € Dépendant \*



## Accueil

10 Adultes : semi-autonome - dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un responsable, de son adjoint, de 10 animateurs, d'un agent technique d'un(e) infirmier(e) présent(e) 24/24 sur le centre. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



## Lieu de vie

Au cours de ce séjour hivernal, les vacanciers pourront profiter de balades adaptées dans la nature enneigée et admirer la beauté des paysages alpins. Ils auront également la possibilité de participer à des ateliers manuels et créatifs sur le thème de l'hiver, ainsi que de découvrir les traditions locales à travers des visites culturelles et patrimoniales. Des jeux collectifs, des ateliers d'expression et d'autres activités ludiques seront proposés pour favoriser les échanges et la convivialité. Enfin, chacun pourra partager des moments de détente et de convivialité autour de discussions, de lectures ou d'activités en petit groupe.



## Activités possibles

Des activités manuelles seront proposées aux vacanciers ainsi que des sorties et visites comme par exemple : randonnées adaptées, visites culturelles et découvertes locales, ateliers de musique, balades à dos d'âne et tours de voilier sur le lac.



## Transport

Voyagez en TGV depuis Paris Gare de Lyon jusqu'à Grenoble, puis transfert en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

## Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

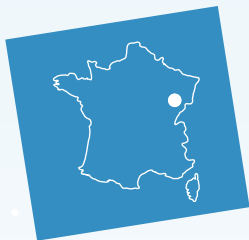
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



# Hiver au cœur de la vallée des vacs Vosgienne

Xonrupt-Longemer

Vosges (88)

Entre lacs gelés, forêts enneigées et montagnes majestueuses, Xonrupt-Longemer offre un cadre exceptionnel pour vivre des fêtes de fin d'année pleines de détente, de partage et de magie hivernale.



## Dates

Du 13/02/2027 au 20/02/202 (6 nuits)



## Tarif

1 500 € Semi Autonome | 1 850 € Dépendant \*



## Accueil

11 Adultes : semi-autonomes et dépendants dont PMR.



## Animation

L'équipe est composée d'un responsable et de 7 animateurs. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



## Lieu de vie

Le centre, niché entre lacs et forêts, dispose d'un hébergement confortable et adapté aux besoins de chacun. Notre chalet, entièrement pensé pour les Personnes à Mobilité Réduite, vous attend avec ses 8 chambres, une salle polyvalente et une cuisine entièrement équipée.

Ce chalet moderne, offre un cadre confortable et chaleureux, propice à la convivialité et à la détente. Il promet une expérience authentique au cœur d'un environnement naturel exceptionnel, entre lacs et montagnes. Chambres doubles ou triples.



## Activités possibles

Au programme, de belles balades hivernales autour des lacs de Gérardmer, Longemer et Retournemer, à la découverte d'une nature enneigée et préservée. Les vacanciers auront aussi l'occasion de rencontrer des artisans locaux et de visiter des ateliers de bois, confitures, fromagerie ou verrerie. Des moments de jeux de plein air dans la neige, de veillées au coin du feu et de dégustations de spécialités hivernales viendront agrémenter les journées. Les après-midis seront également rythmés par des activités créatives et sensorielles telles que la peinture, la musique ou la découverte de la nature en hiver, sans oublier la participation à la vie locale et aux festivités de fin d'année selon les événements du moment.



## Transport

Voyagez en train depuis Paris jusqu'à Épinal, puis transfert en minibus jusqu'au centre de Xonrupt-Longemer.

Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

## Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

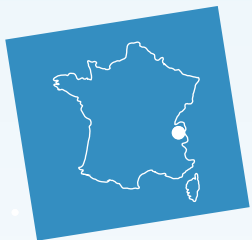
Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**



## Le Chenex - Entre lacs et montagnes

Saint Paul en Chablais

Haute-Savoie (74)

À deux pas du lac Léman, le chalet Léchenex vous ouvre les portes d'un séjour authentique entre nature et confort.



### Dates

Du 22/12/2026 au 02/01/2027 (11 nuits)



### Tarif

2 500 € Autonome \*



### Accueil

7 Adultes : autonomes.



### Animation

L'équipe est composée d'un responsable et de 1 animateur. Les temps de vie quotidienne (repas, toilette, déplacements) sont accompagnés selon les besoins de chacun, en favorisant l'autonomie.



### Lieu de vie

Nichée au cœur du chalet savoyard Le Chenex, la chambre double vous offre un cadre chaleureux tout en bois, typique des Alpes. Elle est équipée de sanitaires privés complets (douche, lavabo, WC), pour un confort optimal durant votre séjour. Les chambres bénéficient d'une vue imprenable sur les montagnes. Idéalement située à 2 km de la station de Bernex et à 15 minutes d'Évian-les-Bains.



### Activités possibles

Nichée entre lac Léman et montagnes du Chablais, la région offre un cadre idéal pour profiter pleinement des fêtes de fin d'année. Dès les premières neiges, les stations familiales comme Bernex s'animent avec leurs pistes de ski alpin et de fond, leurs balades en raquettes et leurs patinoires en plein air, pour des moments magiques en famille au pied du sapin. Les marchés de Noël d'Évian-les-Bains et des villages alentours embaument de vin chaud et de spécialités savoyardes, offrant une parenthèse chaleureuse et conviviale avant les repas de fêtes. Le réveillon peut se prolonger par une balade en chiens de traîneau sur les alpages enneigés ou une descente en luge 4 saisons, pour allier tradition et sensations. Pour le Nouvel An, les illuminations et animations organisées dans les stations et les bourgs voisins créent une ambiance festive, tandis que le domaine des Portes du Soleil, tout proche, permet de démarrer l'année skis aux pieds.



### Transport

Voyagez en TGV depuis Paris Gare de Lyon jusqu'à Evian les Bains, puis transfert en minibus jusqu'au centre. Les sorties et visites locales seront également assurées en minibus adapté.

Ce service inclut le trajet depuis Paris (la gare de départ ou un lieu de rendez-vous pour les départs en minibus) jusqu'au centre. Cette option est disponible en aller et/ou retour selon vos besoins. Veuillez préciser votre préférence lors de l'inscription. Tarif A/R : 100 €.

### Dossiers d'inscription à retourner à :

Service Accompagnement Loisirs Fédération APAJH. Tour Maine Montparnasse, 33 av du Maine, 29<sup>e</sup> étage, Boîte aux lettres n°35, 75755 PARIS CEDEX 15.

Email : p.cornec@apajh.asso.fr | Tél : 01 44 10 23 74.

\* Ce tarif comprend l'hébergement en chambre de 1 à 2 lits, la restauration, l'encadrement, les activités et sorties proposées par l'équipe, ainsi que le transport sur place pour les sorties et visites.

\* Ce tarif ne comprend pas les dépenses personnelles et le transport aller/retour de Paris au centre.



**FOURNIR DES « PILULIERS SÉCURISÉS 7 JOURS »  
POUR LA DURÉE DU SÉJOUR AVEC ORDONNANCES**

## **FÉDÉRATION APAJH SERVICE ACCOMPAGNEMENT-LOISIRS**

Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 29e étage - Boîte aux lettres n°35 - 75755 Paris cedex 15

**E-mail : [vacances@apajh.asso.fr](mailto:vacances@apajh.asso.fr)**

Permanences téléphoniques de 10h à 12h et de 14h à 17h

**Tél. 01 44 10 23 74**

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## ➤ MODALITÉS D'INSCRIPTION

### → Dossiers d'inscription

Toute inscription doit obligatoirement être accompagnée du dossier d'inscription et du dossier médical figurant, en précisant bien le ou les séjours choisis, par ordre de préférence. Afin de garantir le meilleur déroulement possible des vacances de tous, l'APAJH étudie et oriente les demandes en fonction de la spécificité de chaque séjour, de la recherche d'homogénéité pour le groupe accueilli, et du niveau d'autonomie de chaque participant. La clôture des inscriptions est effectuée à concurrence des places disponibles jusqu'à la date indiquée dans ce catalogue, pour le séjour ou par le transport, qui peut être la même ou différente. Passé ce délai, l'inscription n'est plus retenue. Tout dossier d'inscription incomplet sera retourné.

### → Modalités de paiement

Pour être prise en compte, chaque inscription doit être accompagnée d'un chèque d'acompte d'un montant de 300 euros à l'ordre de l'APAJH, en indiquant au dos du chèque le nom du vacancier et le séjour choisi, sauf dans le cas d'une prise en charge financière totale par un organisme ou une administration. Dans ce dernier cas vous devez joindre obligatoirement le(s) justificatif(s) de cette prise en charge pour que la demande soit enregistrée. Indiquer dans la case prévue à cet effet, les coordonnées des personnes qui assurent le règlement. Dans le cas où l'APAJH ne pourrait satisfaire une demande d'inscription, l'acompte versé serait intégralement remboursé (Fédération APAJH - Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - BAL 35 - 75 755 PARIS Cedex 15).

L'inscription ne devient définitive qu'après acceptation et signature du contrat de vente, et dès lors que la totalité du prix du séjour, déduction faite de l'acompte versé lors de l'inscription, est réglée. Le règlement total du prix du séjour doit intervenir 30 jours avant la date de début du séjour, par chèque à l'ordre de l'organisateur, en rappelant le nom du vacancier et le séjour choisi ou par virement bancaire. Les documents de départ ne seront adressés qu'après réception du solde du séjour environ 20 jours avant le départ. Une

fois le règlement total effectué, la Fédération APAJH délivrera une facture au vacancier. Il est également possible de régler tout ou partie du prix du séjour par chèques vacances sauf l'acompte.

Les bons CAF ne peuvent en revanche pas être acceptés en règlement de l'acompte, les aides familiales aux vacances n'étant accordées qu'après la réalisation effective du séjour concerné.

## ➤ PRIX - PRESTATIONS

Les prix indiqués sur chaque description de séjour sont nets, toutes taxes comprises et en euros. Ils comprennent, sauf exception (se reporter au descriptif du séjour) : les frais d'organisation, la pension complète (repas et hébergement), l'animation, l'entretien du linge, le transport\* et l'assurance\*\*. Ils ne comprennent pas : la garantie annulation (voir plus loin) les dépenses à caractère personnel (argent de poche), les frais médicaux, pharmaceutiques, infirmiers ou d'hospitalisation éventuels ainsi que l'éventuelle location du matériel médical nécessaire à la prise en charge du vacancier. Ils pourront être soumis à des modifications.

Pour les dépenses ponctuelles effectuées personnellement par le vacancier, il est conseillé de prévoir un argent de poche. Il est géré soit par le vacancier, soit par les accompagnateurs ; dans ce cas, il est remis au responsable du séjour au jour du départ et distribué au fur et à mesure des besoins, sur simple demande. L'APAJH décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des biens personnels, qui n'auraient pas été remis à la garde du responsable de séjour.

\* Transport : Le transport s'entend du lieu de rassemblement du groupe vers le lieu de séjour, aller et retour (possibilités d'organisation d'accueil en gare ou en aéroport au lieu exact de rendez-vous indiqué dans la convocation. Se reporter au descriptif des séjours, ou nous consulter).

\*\* Assurance : tout vacancier participant à un séjour est assuré de la date du départ à celle du retour ; les garanties couvrent la responsabilité civile à l'égard des tiers et l'assurance rapatriement, ainsi que les

activités organisées dans le cadre du séjour. Elles ne couvrent pas le vol, la perte d'affaires personnelles d'objets de valeur, de l'argent de poche et les dégradations volontaires, garanties pour lesquelles il vous est conseillé de souscrire une assurance personnelle.

## ➤ DÉSISTEMENT - ANNULATION

### → Annulation du séjour par le vacancier

Tout désistement du fait du vacancier entraînera la retenue de frais administratifs (80€) et la perception de frais selon le barème suivant :

- plus de 30 jours avant le départ : retenue du seul montant de l'acompte,
- entre 30 et 10 jours avant le départ : retenue de 50 % du montant total du séjour,
- entre 10 jours et la veille du départ : retenue de 90 % du montant total du séjour,
- le jour du départ : retenue du montant total du séjour,
- en cours de séjour : aucun remboursement ne sera consenti en cas d'interruption du séjour.

Les annulations doivent être notifiées par écrit et adressées par lettre recommandée avec accusé de réception. Toutefois, un vacancier qui se désiste peut proposer une personne pour le remplacer, dans le cadre d'une cession de contrat. Tous les frais occasionnés par la cession du contrat seront mis à la charge du cédant et du cessionnaire, engagés au paiement solidaire de ces frais.

Dans le cas d'une interruption volontaire par un participant, en cours de séjour, aucun remboursement ne sera accordé.

### ➤ Annulation - modification du séjour par la Fédération APAJH

L'APAJH est en droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance du nombre de participants. Ainsi, l'annulation pourra être notifiée au vacancier si le taux de réservation

n'atteint pas au moins 80% du nombre de vacanciers indiqué dans la fiche se rapportant au séjour. Par ailleurs, dans ce cas précis, L'APAJH s'engage à informer le voyageur de l'annulation du séjour dans les délais suivants :

- 20 jours avant le début voyage si la durée du voyage excède 6 jours ;
- 7 jours avant le début du voyage si la durée du voyage est comprise entre 2 et 6 jours ;
- 48 heures avant le début du voyage si la durée du voyage est inférieure à 2 jours.

Dans la majorité des cas, l'APAJH proposera en priorité un séjour de remplacement à un autre tarif, plutôt qu'une annulation. En cas de refus, les sommes versées sont intégralement remboursées.

L'APAJH se réserve le droit de modifier les dates, le lieu d'accueil, le moyen de transport, ou les activités proposées d'un séjour si les circonstances l'exigent, en proposant des prestations équivalentes.

L'APAJH se réserve le droit de rapatrier un vacancier en cas de comportement mettant en danger sa sécurité personnelle et/ou celle des autres vacanciers. Dans cette situation l'APAJH conservera les frais administratifs et remboursera le vacancier au prorata des journées de séjour restantes. Les frais engendrés par le rapatriement seront déduits des éventuelles sommes à rembourser. Le montant de la garantie-annulation en supplément pour le séjour ne sera pas remboursé.

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Lorsque le retour du vacancier est consécutif à un avis médical imposant le rapatriement, l'APAJH ne procédera à aucun remboursement.

De la même façon, lorsque les informations notamment médicales ou relatives à la santé du vacancier, transmises dans le dossier d'inscription s'avéreront incomplètes ou inexactes et que l'état de santé du vacancier s'avère finalement incompatible avec son maintien dans le séjour, aucun remboursement ne sera accordé.

**L'adhésion à l'APAJH reste acquise dans tous les cas.**

## 📌 Garantie-annulation

Il est conseillé à tout vacancier de souscrire auprès de nos services une garantie annulation personnelle, au moment de l'inscription, couvrant, pour cause de maladie grave, accident, décès, les frais et les pénalités d'annulation et, en cas de rapatriement, les prestations non utilisées (hors transport). Le remboursement s'effectue par chèque dans un délai de 2 mois. Le coût de la garantie annulation est de 4 % du prix total du forfait, à régler par chèque à l'ordre de l'APAJH, en indiquant au dos du chèque le nom du vacancier. Le prix de la garantie annulation reste acquis dans tous les cas. Sans garantie annulation, en cas de rapatriement, les prestations non utilisées restent acquises à l'association APAJH.

## 📌 SUIVI MÉDICAL - FRAIS MÉDICAUX

**Il est impératif de fournir, la carte vitale et l'original de l'ordonnance médicale ainsi que les piluliers journaliers pour la durée du séjour, le jour du départ.** Sur le lieu de séjour, tous les médicaments seront sous contrôle de nos équipes et rangés dans un endroit fermant à clef. En cas de besoin, nous avançons les frais médicaux. Les feuilles originales de maladie vous seront adressées contre remboursement.

Il est entendu que les séjours dispensés par l'APAJH sont des séjours de vacances adaptées organisées, qui ne permettent pas

de recevoir des personnes nécessitant des actes médicaux réguliers et un personnel médical permanent ou une structure médicalisée. Nous n'assurons pas le suivi médical ou paramédical sur les séjours de vacances. Nous vous transmettrons une fiche de liaison afin que vous preniez vous-même les rendez-vous médicaux. Nous continuons d'assurer la livraison de matériel médical sur le lieu du séjour si besoin. Nous ne prendrons pas en charge la location de matériel pour les séjours à l'étranger et pour tous les séjours ayant une étape à l'aller et / ou au retour. Les soins infirmiers ne seront pas possibles pour les séjours à l'étranger, pendant le voyage aller/retour et sur les hébergements étapes (nuit à l'hôtel).

Les parents ou tuteurs légaux s'engagent à rembourser les frais médicaux éventuellement engagés par l'APAJH en cas de maladie ou d'accident. Les feuilles de soins et justificatifs leur seront adressés afin qu'ils en obtiennent le remboursement auprès de leur organisme de sécurité sociale.

## 📌 DONNÉES PERSONNELLES

**Vous autorisez la Fédération APAJH à collecter et traiter les données personnelles indispensables pour votre inscription.** Les données collectées sont destinées à l'usage exclusif la Fédération APAJH. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en nous contactant à l'adresse suivante : Fédération APAJH - Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - BAL 35 - 75 755 PARIS Cedex 15.

## 📌 DROITS ESSENTIELS PRÉVUS PAR LA DIRECTIVE (UE) 2015/2302 TRANSPOSÉE DANS LE CODE DU TOURISME

**Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.**

L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat. Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant. Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs ont le droit d'obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait. En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables. Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti.

L'APAJH a souscrit une garantie contre l'insolvabilité auprès du Fond Mutualisé de Solidarité (FMS) de l'UNAT. Les voyageurs peuvent prendre contact avec l'UNAT Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air 8 Rue César Franck - 75015 Paris) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité d'APAJH.

*\* Transport : Le transport s'entend du lieu de rassemblement du groupe vers le lieu de séjour, aller et retour (possibilités d'organisation d'accueil en gare ou en aéroport au lieu exact de rendez-vous indiqué dans la convocation. Se reporter au descriptif des séjours, ou nous consulter).*

*\*\* Assurance : tout vacancier participant à un séjour est assuré de la date du départ à celle du retour ; les garanties couvrent la responsabilité civile à l'égard des tiers et l'assurance rapatriement, ainsi que les activités organisées dans le cadre du séjour. Elles ne couvrent pas le vol, la perte d'affaires personnelles d'objets de valeur, de l'argent de poche et les dégradations volontaires, garanties pour lesquelles il vous est conseillé de souscrire une assurance personnelle.*



**Service  
Accompagnement Loisirs**

Tour Maine Montparnasse  
33, avenue du Maine 29<sup>e</sup> étage  
Boîte aux lettres n°35  
75755 Paris Cedex 15

**01 44 10 23 74**  
**[vacances@apajh.asso.fr](mailto:vacances@apajh.asso.fr)**

**[www.handicap-vacances.org](http://www.handicap-vacances.org)**